

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussigné-e,Auguste CHARRIER.....

Président-e de l'association.....ENTRAID'ADDICT.....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social :

« Fédérer les adhérents personnes morales et physiques ayant pour buts communs l'aide et l'accompagnement des personnes et des familles en prise avec des conduites addictives d'une part, et la prévention et la réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives d'autre part.

La Fédération a également pour but de représenter les associations et organismes membres auprès des services publics, des organismes médico-sociaux, des associations familiales, des entreprises et toutes autres structures pouvant en faire la demande. »



Membres du bureau (et leur situation sociale¹) :

NOM	PRENOM	PROFESSION	Fonction BUREAU
BOUHIER	André	Retraité Collectivité Territoriale Niortaise	SECRETAIRE
CHARRIER	Auguste	Retraité (Cadre commercial)	PRESIDENT
LEROUX	Sylviane	Retraîtée, comptable	SECRETAIRE ADJOINT
MILLE	Jean-Robert	Gérant SARL AUTO	VICE PRESIDENT
PIEDAGNEL	Michel	commercial retraité	TRESORIER ADJOINT
TESTE	Sylvaine	Retraîtée, comptable	TRESORIER

¹ Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2022			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Adhérents	37 790	8%
Subventions publiques	CNAM TABAC	10 000	2%
	CNAMTS	220 000	49%
	DSR	8 000	2%
	FDVA	15 000	3%
	FONJEP	14 214	3%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	DON	1 794	0.4%
Financements privés			
Activités économiques de l'association	Pole formation Alassca	46 680	10%
Autres sources de financements	CAMERUP Contrat mandat	68 204	15%
	Prévention milieu pénitentiaire	10 380	2%
	Commande documentation départementale	16 286	4%
	Intérêts bancaires	533	0.1%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2022 : 448 881			



Ressources pour l'année 2021			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Adhérents	40 840	8%
Subventions publiques	CNAMTS MOBILISATION	117 000	23%
	CNAMTS	220 000	43%
	DSR	7 500	1.5%
	FONJEP	14 214	2.8%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	DON	1 943	0.4%
Financements privés			
Activités économiques de l'association	Pole formation Alassca	33 948	7%
Autres sources de financements	CAMERUP Contrat mandat	68 205	13%
	Prévention milieu pénitentiaire	6 040	1.2%
	Commande documentation départementale	1 068	0.2%
	Intérêts bancaires	193	0.04%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2021 : 510 951			



Ressources pour l'année 2020			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Adhérents	41 206	8%
Subventions publiques	CNAM TABAC	14 933	3%
	CNAMTS	220 000	42%
	DSR	7 500	1.4%
	FDVA	14 000	2.7%
	FONJEP	15 990	3%
	CNAMTS MOBILISATION	90 000	17%
	FONDS SOLIDARITES COVID	3 000	0.6%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	DON	2 232	0.4%
Financements privés			
Activités économiques de l'association	Pole formation Alassca	53 296	10%
Autres sources de financements	CAMERUP Contrat mandat	51 166	10%
	Prévention milieu pénitentiaire	5 620	1.08%
	Commande documentation départementale	2 121	0.4%
	Intérêts bancaires	239	0.04%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE ...2020... : 521 303			



PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
SOS SOPHRO	Complémentarité et partage de visibilité	En continu
DNF	Partage de visibilité cause complémentarité actions	continu
Toute la beauté et le sang versé (film)	Thème commun, partage de visibilité, ciné débat	A la sortie du film
Petit Samedi (film)	Thème commun, partage de visibilité, ciné débat	A la sortie du film
INSERM	collaboration	continu
FEDERATION ADDICTION	collaboration	continu
France ASSOS SANTE	collaboration	continu
SFA	collaboration	continu
FRANCE PATIENT EXPERT	collaboration	continu
CAMERUP	collaboration	continu



3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

3 personnes, soit 15% du conseil d'administration

4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;



liste des
administrateurs 16 r

- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;

Entraid'addict est une association loi 1901, à but non lucratif reconnue d'utilité publique agréée Jeunesse et Éducation Populaire, Représentant des usagers, Organisme de formation. Implantée sur l'ensemble du territoire national avec 7 associations régionales, 49 associations départementales et 203 lieux d'accueil. Au plan national, la Fédération compte 3 829 adhérents et 31 000 bénéficiaires. La Fédération ENTRAID'ADDICT est administrée par un conseil d'administration de 20 membres et un bureau national.

Domaines d'action : L'accompagnement des personnes en prise avec des conduites addictives et de leur entourage

Le domaine d'action d'Entraid'addict couvre toutes formes de conduites addictives, y compris le champ des addictions comportementales : usage et mésusage d'alcool, stupéfiants, tabac, médicaments, jeux, sexe et autres addictions sans produit. L'accompagnement est abordé dans une perspective globale, psychologique, médicale et sociale. Il est basé sur l'entraide et le soutien mutuel par les pairs.



L'accompagnement est basé sur l'accueil, l'écoute de la personne par des entretiens individuels, l'orientation vers les structures de consultation et de soin en addictologie et l'animation d'espaces de paroles. Nos espaces de paroles animés par des bénévoles favorisent l'expression de chacun, on peut s'y exprimer librement de manière confidentielle, être écouté et compris et trouver de la motivation et des encouragements.

La prévention et la réduction des risques

Forte de son expérience, la fédération mène aussi des actions de prévention et de réduction des risques et des dommages tant en milieu scolaire que festif, judiciaire et professionnel.

Nos bénévoles

L'essentiel de l'effectif bénévole de la Fédération est composé de personnes qui ont vécu une addiction et de personnes faisant partie de l'entourage de personnes dépendantes. Chacune de nos associations départementales dispose d'un large réseau d'aide de proximité qui permet d'établir des relations entre bénévoles et professionnels, d'échanger des connaissances et de mutualiser les pratiques de chacun au profit des personnes accompagnées.

L'expertise expérientielle des bénévoles est complétée par un programme interne de développement continu des compétences en addictologie, éducation thérapeutique du patient, entretien motivationnel, approche systémique, communication...

Principaux motifs d'adhésion

La fédération est agréée représentant des usagers et les associations départementales membres de la fédération interviennent régulièrement dans les hôpitaux qu'ils soient représentants des usagers ou non pour accompagner les personnes en soin, prévenir les rechutes et faire valoir les droits des usagers au sein des instances cliniques.

Faire partie de France Assos Santé est une évidence pour la fédération pour plusieurs motifs :

1. Représentation et défense des intérêts des usagers : En adhérant à France Assos Santé, la fédération Entraid'Addict bénéficie d'une voix collective et puissante pour représenter les intérêts des personnes en difficulté avec des conduites addictives



et de leurs familles. France Assos Santé est reconnue comme une organisation de référence dans la représentation des patients et des usagers du système de santé. L'adhésion permet à Entraid'Addict de participer aux débats et aux prises de décisions concernant les politiques de santé, la prévention, l'accès aux soins, et de faire entendre la voix des usagers du domaine des addictions.

2. Renforcement de la légitimité et de la visibilité : En adhérant à France Assos Santé, Entraid'Addict renforce sa légitimité et sa reconnaissance en tant qu'acteur engagé dans le domaine des addictions. L'appartenance à un réseau plus vaste permet d'accroître la visibilité de l'association et de ses actions, en bénéficiant de la notoriété et de la crédibilité de France Assos Santé. Cela renforce la confiance et la légitimité accordées à Entraid'Addict tant par les partenaires institutionnels que par les autres acteurs du secteur de la santé.
3. Partage d'expertise et de bonnes pratiques : L'adhésion à France Assos Santé permet à Entraid'Addict de participer à des échanges, des rencontres et des collaborations avec d'autres associations et organismes membres de l'association. Cela favorise le partage d'expertise, l'apprentissage mutuel et l'identification de bonnes pratiques dans le domaine de la santé et de la représentation des usagers. Entraid'Addict peut ainsi bénéficier des connaissances et des expériences d'autres membres de France Assos Santé et contribuer à son tour en partageant son expertise spécifique sur les addictions.
4. Accès à des ressources et des formations : L'adhésion à France Assos Santé donne accès à des ressources, des outils et des formations développés par l'association. Entraid'Addict peut bénéficier de supports d'information, de guides pratiques, de formations sur les droits des usagers, comment porter la parole des usager, l'éducation thérapeutique du patient etc. Ces ressources et formations renforcent les capacités de l'association à accompagner les personnes en difficulté avec des conduites addictives, à défendre leurs droits et à améliorer la qualité de leurs actions.



- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;



389402 Bilan
comptable 12 2020 F



389402 Bilan 12
2021-Signé.pdf



FEDERATION BILAN
31122022.pdf

- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;



Statuts Fédé signés
23 mars 23 AC JRM.ç

- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;



JO ARRETE NAT 27
09 2021.pdf



demande de
renouvellement agr

- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.



FEDERATION
ENTRAID.pdf

5. Mentions légales

- 5.1. Les données à caractère personnel (DCP) collectées à travers la présente déclaration d'intérêt sont traitées par l'UNAASS à des fins de vérification par le Comité de déontologie de l'indépendance de l'association et de l'absence de conflit d'intérêt, en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association), aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union.
- 5.2. Les DCP sont conservées pendant la durée de l'adhésion de l'association à l'UNAASS.
- 5.3. Les informations collectées seront publiées par le Comité de déontologie sur le site internet de l'UNAASS www.france-assos-sante.org.
- 5.4. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 pour la protection des données (RGPD) et à la Loi informatique et libertés modifiée le 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'opposition à ce traitement de vos données, ainsi que des droits d'accès, de rectification et d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'UNAASS : dpo@france-assos-sante.org.



- 5.5. La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.
- 5.6. **Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.**
- 5.7. **Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »**

Fait à Paris

Le 13 juin 2023

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)

